

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Mardi 11 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze Mars à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales
Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE, Claire OUSTAILLER, Séverin BARIOZ, Laura BARIATTI,

Absents : Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Jean-Louis PELLISER, Stéphane LOISEL
Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 06.03.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés : 07

Délibération n° 5/2025 N°11032025_05

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 3 824 320.09 € et décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 793 850,81 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 3 030 469,88 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		+3 824 320,69 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D Solde d'exécution d'investissement		-37 027,50 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-191 000,00 €

Besoin de financement F	=D+E	-228 027,50 €
AFFECTATION = C	=G+H	3 824 320,69 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		228 027,50 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		3 596 293,19 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, **Approuve** l'affectation du résultat 2024 comme décrit ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire – Bruno VALIENTE

